PATRICK KUPPER ET BERNHARD C. SCHÄR

« UNE ORGANISATION SIMPLE ET SANS PRÉTENTION »

A propos de l'histoire de l'Académie suisse des sciences naturelles

«L'objectif de la Société est d'encourager la connaissance de la nature en général et de la nature de notre patrie en particulier; de diffuser ce savoir et de l'appliquer de manière vraiment utile à notre patrie.»[1] Ainsi était libellé l'article 1 des Statuts de la Société helvétique des sciences naturelles (SHSN) – l'actuelle *Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)* –, édictés en 1817. Pour parvenir à ces objectifs, les fondateurs voulaient développer «cette organisation simple, non contraignante et sans prétention, que nous considérons comme la plus convenable, la plus adéquate et la plus réalisable pour cette société, tout au moins à l'heure actuelle».[2] Près de deux siècles plus tard, la SCNAT représente plus de 130 organisations: des sociétés spécialisées et des sociétés régionales qui se consacrent à l'étude des sciences naturelles, des comités nationaux et des commissions dont font partie, en tout, 35 000 naturalistes. «La SCNAT est ainsi une plaque tournante pour la collaboration scientifique fondée entre chercheurs, ainsi qu'une source importante d'expertise scientifique et une intermédiaire d'expertise scientifique au bénéfice de la Confédération suisse.»[3]

Les objectifs de la SCNAT sont, pour l'essentiel, les mêmes qu'il y a 200 ans, à savoir la promotion de la recherche dans le domaine des sciences naturelles et la diffusion ainsi que l'utilisation des connaissances scientifiques acquises en la matière. L'organisation «simple, non contraignante et sans prétention» prônée par ses fondateurs est en revanche devenue un réseau d'une grande complexité. Manifestement, ce que l'on considère aujourd'hui comme «convenable, adéquat et réalisable» n'a plus rien à voir avec les modestes ambitions qui étaient les leurs. Dans cette tension entre les objectifs, toujours actuels, et les conditions qui se transforment, l'histoire de la SCNAT peut être considérée comme l'histoire d'un défi qui se répète constamment, celui d'adapter ses propres structures aux nouvelles donnes.

FONDATION ET DÉVELOPPEMENT (1800-1860)

Comme partout en Europe, les naturalistes suisses commencèrent à s'organiser dès le XVIIIe siècle. Les villes protestantes du Plateau suisse, surtout Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne, jouèrent à cet égard un rôle prépondérant. Toutefois, sur plus de cent sociétés savantes ayant été créées depuis 1750, seules quelques-unes survécurent aux turbulentes années de la révolution de la République helvétique (1798-1803).[4] Les deux tentatives – en 1797 et en 1802 – visant à organiser de manière suprarégionale la recherche scientifique en Suisse échoueront en raison de l'instabilité politique qui régnait durant cette période. La troisième, en 1815, sera en revanche un succès. Le 6 octobre 1815, 32 naturalistes de

Societas Naturæ Scrutatorum Helvetorum.

Scientiam dulcissimam fovere perinde ac patriæ almæ commoda promovere cupiens, Sodalium suffragiis Virum illustrem Ludovicum Jurine, Civem Genevensem, Medicinæ et Chir. Doctorem et Professorem, Academiæ Parisiensis, membrum correspond. Sodalem sibi optat, legit et his ipsis literis publice vult esse declaratum. Quo benevolentiæ suæ testimonio id se impetraturam esse sperat, ut inventa observatagque communicet, Societatisque existimationi et utilitati consulat, favere denique et benevolentia sodales complectatur.

Datum Genevæ Helvet. die 7. Octobris 1815.

Jac. Sam. Wyttenbach V. D. M. et Pr. Bernensis

Joan. Emanu. Pictet, Prof. et Praeses in Congressu Vicarius.

Friedr. Meisner, Prof. hist. nat. Secretarius.

Ill. 1: Diplôme de membre remis au médecin et naturaliste genevois Louis Jurine en 1815.

Genève, qui venait seulement, après 21 autres cantons, d'entrer dans la Confédération, fondaient la «Société helvétique des Sciences naturelles» *(Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften)*. L'initiative en revient au naturaliste et pharmacien genevois Henri-Albert Gosse (1753-1816) et au pasteur et naturaliste bernois Jakob Samuel Wyttenbach (1748-1830), qui avaient tous deux participé aux premières tentatives.[5]

L'une des premières questions qui préoccupaient les fondateurs était la suivante: comment une Société de naturalistes doit-elle être organisée? Déjà à cette époque, il était plus simple pour les responsables de s'entendre sur ce qu'ils *ne* voulaient *pas* qu'elle soit. C'est ce qui ressort des «idées et projets» que Samuel Wyttenbach et d'autres chercheurs bernois présentèrent lors de la deuxième assemblée, l'année suivante à Berne. Il était clair que la Société helvétique des sciences naturelles ne devait pas être une Académie organisée de manière centralisée, qui rassemblerait uniquement les scientifiques les plus en vue, comme les célèbres Académies de Paris, de Londres ou de Berlin. Il était

également clair que la SHSN ne devait pas être organisée de manière hiérarchique. Il s'agissait en effet de préserver l'autonomie des sociétés existantes et des futures sociétés régionales, car «dans notre société, tout est bénévole». Et l'étude de la nature devait être «uniquement une passion, un violon d'Ingres et une détente pour la plus grande part de ses membres».[6] C'est la raison pour laquelle il fallait se contenter d'une «organisation très simple, sans prétention», qui serve de «point de ralliement pour tous les vrais amis de la nature dans notre patrie». A côté d'une petite minorité de «véritables érudits», on y trouvait avant tout différentes catégories de néophytes: par exemple, des «jeunes débutants, amoureux de la nature», qui se dédiaient professionnellement ou durant leurs loisirs à des questions pratiques concernant l'élevage des arbres fruitiers ou des abeilles, mais qui «grâce à une situation [financière] les favorisant» pouvaient s'adonner à leur passion à titre privé, en tant qu'érudits. Dans cette société fondée sur des «principes aussi libéraux que possible»[7] et de «conception authentiquement républicaine»,[8] les amateurs et les érudits devaient constituer une «république scientifique».[9]

Le rêve de créer une «république» d'amateurs et d'érudits traités sur un pied d'égalité, dotée d'une organisation légère et se gouvernant elle-même, peut être considéré comme une réaction au contexte politique de l'époque.[10] La fondation de la SHSN en 1815 coïncide, en effet, avec le début de la Restauration, qui ramena temporairement au pouvoir les anciens conservateurs opposés à la Révolution française et à la République helvétique. Pour les partisans républicains d'un Etat unitaire suisse, c'était un sérieux revers. La SHSN offrait aux multiples fractions et groupements que comptait le mouvement patriotique une possibilité de se retrouver. Les *Mémoires* du politicien et botaniste genevois Augustin Pyrame de Candolle (1778-1841), qui assista à l'Assemblée générale d'Aarau en 1823, y font allusion. Ce dernier était issu d'une vieille famille de patriciens et de banquiers protestants. A Aarau, il résidait dans la villa du *landamman* Johannes Herzog (1773-1840). Ce dernier, qui avait fait fortune comme industriel, était un ardent défenseur d'un Etat centralisé suisse, et il avait joué un rôle déterminant dans la République helvétique. Après le dîner, Candolle et Herzog se retrouvaient avec le *landamman* de Saint-Gall, Karl Müller-Friedberg (1755-1836) – un catholique libéral qui était, lui aussi, une figure centrale de la République helvétique – ainsi qu'avec le conservateur protestant Peter Merian (1795-1883), futur député du Grand Conseil bâlois. Les quatre hommes représentaient «quatre points assez différents de la Suisse» note Candolle dans ses *Mémoires*. Toutefois, ou précisément à cause de cela, il gardera un souvenir impérissable de la réunion annuelle d'Aarau: «… j'ai plus appris sur la Suisse […] que dans le reste de ma vie.»[11]

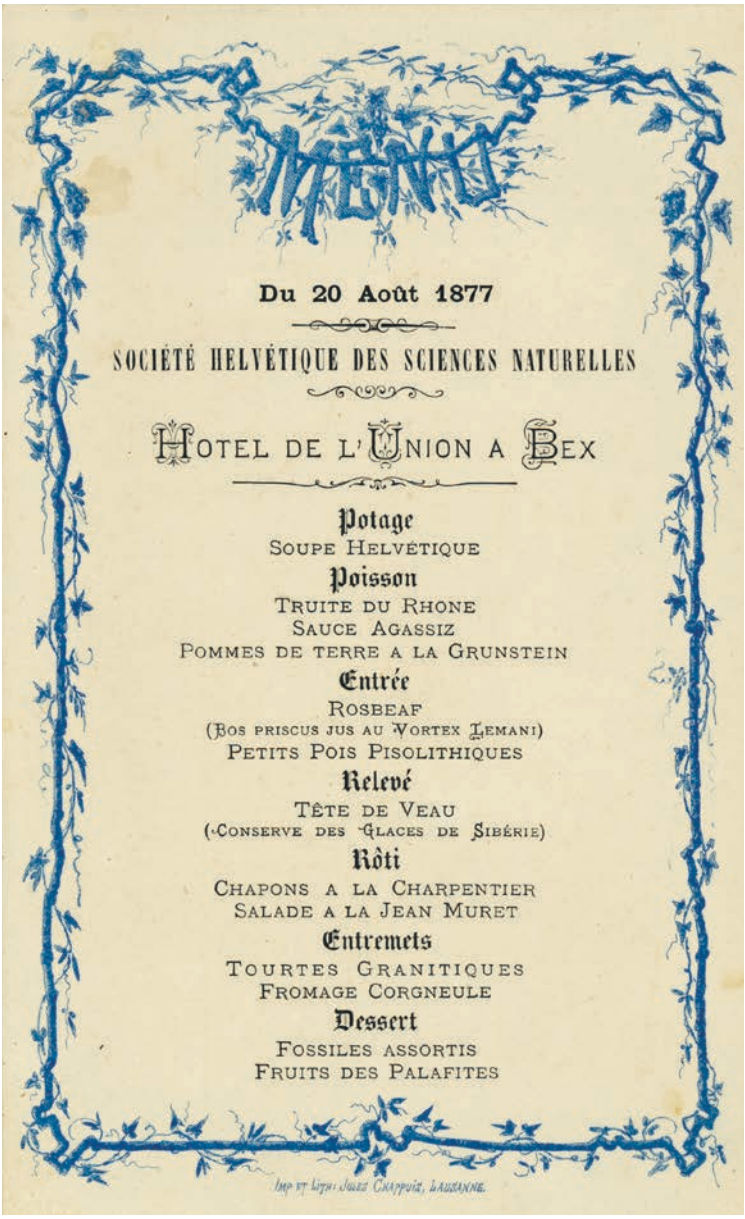

MENU

Du 20 Août 1877

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DES SCIENCES NATURELLES

HOTEL DE L'UNION A BEX

Potage
SOUPE HELVÉTIQUE
Poisson
TRUITE DU RHONE
SAUCE AGASSIZ
POMMES DE TERRE A LA GRUNSTEIN
Entrée
ROSBEAF
(BOS PRISCUS JUS AU VORTEX LEMANI)
PETITS POIS PISOLITHIQUES
Relevé
TÊTE DE VEAU
(CONSERVE DES GLACES DE SIBÉRIE)
Rôti
CHAPONS A LA CHARPENTIER
SALADE A LA JEAN MURET
Entremets
TOURTES GRANITIQUES
FROMAGE CORGNEULE
Dessert
FOSSILES ASSORTIS
FRUITS DES PALAFITES

IMP ET LITH: JULES CHAPPUIS, LAUSANNE.

Ill. 2: Comme dans d'autres associations, la convivialité jouait un rôle important pour la cohésion sociale. Menu de l'Assemblée générale de 1877 à Bex.

De même que la Société d'utilité publique, fondée en 1810, ou la Société suisse d'histoire (SSH), créée un an plus tard, la SHSN apportait à ses membres une nouvelle forme de présence publique. Elle permit aux élites cantonales ayant des points de vues politiques fort divers, mais vouant un intérêt commun à la «nature de leur patrie», de discuter ensemble. Ces échanges de vues étaient activement encouragés par la SHSN grâce au choix des lieux de réunion. En 1829, des naturalistes et des magistrats venus de toutes les régions du pays se retrouvèrent au monastère du Grand Saint-Bernard, dans le canton du Valais – fief des catholiques conservateurs qui s'opposaient à un Etat national suisse. En choisissant des lieux à chaque fois différents, la SHSN espérait également encourager la création de sociétés cantonales. Cela ne réussit que partiellement. Certes, l'initiative visant à fonder une Société vaudoise des sciences naturelles remonte effectivement à l'Assemblée annuelle de la SHSN de l'année précédente, mais il fallut se montrer un peu plus patient pour la création de la *Società ticinese di scienze naturali*. Elle ne sera fondée qu'en 1903 – 70 ans après l'Assemblée générale de Lugano. La Société des sciences naturelles d'Obwalden et de Nidwalden, créée en 1995, constitue la plus récente des 29 sociétés cantonales et régionales actuelles (2015).[12]

La SHSN attirant toujours plus de membres, l'idéal d'une «organisation simple, sans prétention» dut bientôt être écarté. C'est ainsi qu'en 1835, les médecins demandèrent pour la première fois que l'on organise, outre les assemblées plénières, des séances de sections où les spécialistes pourraient discuter ensemble. Des géologues, des botanistes et bien d'autres spécialistes suivront leur exemple. Dès lors, les contributions des experts des différentes sections seront publiées dans les *Actes de la Société* paraissant chaque année.

La création de *commissions* marquera un autre changement notable sur le plan de l'organisation. Celles-ci étaient destinées à étudier des questions spécifiques, souvent soumises à la Société par les autorités politiques. Un des premiers exemples fut la commission mise en place en 1822 pour «l'étude et la comparaison des poids et mesures suisses», qui allait créer les bases d'une uniformisation des mesures, différentes dans chaque canton. C'est ainsi que l'on s'accorda sur le fait qu'un pied fasse 40 centimètres de long et qu'une livre pèse 500 grammes. La commission créée en 1825 pour l'étude des sources thermales devait, quant à elle, prouver scientifiquement la qualité de l'eau des stations suisses, et promouvoir ainsi – indirectement – le tourisme.

Bien qu'à sa fondation, la SHSN ait eu à cœur de s'adresser à une large base de membres – dont des «jardiniers cultivant des fleurs» ou des «agriculteurs, si tant est qu'ils pouvaient penser» – et de tenir compte des «états de la fortune»,[13] fort inégaux chez les amis de la nature, elle se transforma au cours des décennies,

comme toutes les associations de cette époque, en une société de bourgeois aisés. Se consacrer avec «bonne volonté et empressement»[14] à l'étude de la nature, ainsi que les statuts l'exigeaient, était en définitive un privilège réservé à des hommes possédant les ressources correspondantes. De plus, les nouveaux membres devaient être présentés par d'anciens adhérents, si bien que leurs listes étaient truffées de noms d'hommes de même origine sociale : à côté de hauts fonctionnaires et de magistrats, on trouvait surtout des pharmaciens, des enseignants, des médecins, des pasteurs ou des prêtres et, bien entendu, les «véritables érudits» provenant des universités, musées ou jardins botaniques du pays.

COOPÉRATION ET PLURALISATION (1860-1910)

La fondation de la Confédération helvétique, en 1848, allait constituer la césure politique la plus marquante pour la Suisse du XIXe siècle. Au niveau de la SHSN, elle n'eut d'impact significatif qu'en 1860, lorsque le Conseil fédéral attribua pour la première fois des subventions. Une somme de 3000 francs lui fut allouée pour la réalisation d'une carte géologique de la Suisse au 1 : 100 000e. Le soutien de la Confédération augmentera constamment dans les décennies suivantes et s'étendra à d'autres disciplines, ainsi qu'en témoigne le nombre croissant de commissions créées par la SHSN, mais aussi leur durée d'activités plus longue. La plus importante à cet égard fut la Commission géologique, fondée en 1860, qui coordonnera le Service géologique national de la Confédération jusqu'en 1986. Parmi les autres commissions subventionnées, citons notamment la Commission de géodésie (1861), celles de météorologie (1862), d'hydrométrie (1863) et, quelques années plus tard, en 1887, la Commission des tremblements de terre, ou, en 1899, la Commission géotechnique. Ces commissions fournirent les bases scientifiques déterminantes pour la mise en place d'infrastructures nationales. Les cartes géologiques jouèrent notamment un rôle crucial pour les nombreux projets de construction de chemins de fer et de routes de la Confédération. Les recherches météorologiques et hydrologiques permirent, quant à elles, d'améliorer les prévisions météorologiques – par exemple pour l'agriculture – et de mieux évaluer les risques d'inondations. Les tâches de nombreuses commissions seront prises en charge par la Confédération au fil des ans. C'est ainsi que le Bureau fédéral d'hydrométrie est fondé vers 1871, suivi, dix ans plus tard, par la Station centrale suisse de météorologie, dans laquelle les tâches de la Commission des tremblements de terre seront intégrées en 1914. Aujourd'hui, ces tâches sont hébergées dans différents départements de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).[15] La Commission de la protection de la nature (1906-1938) préparera la voie à une protection systématique dans ce domaine. Elle lancera notamment des mesures relatives à la

protection des plantes dans de nombreux cantons, sera à l'origine de la création du Parc national suisse et créera, pour son financement, la Ligue suisse pour la protection de la nature (aujourd'hui *Pro Natura*) en 1909. De plus, la SHSN s'engagera vis-à-vis de l'Etat fédéral à organiser des activités de recherche scientifique dans le Parc national suisse; en 1916, elle mettra sur pied une commission à cet effet, l'actuelle Commission de recherche.[16]

Commissions qui étaient actives à l'occasion du 100e anniversaire de la SHSN en 1915:[17]

- Commission des Mémoires
- Commission géologique
- Commission géodésique
- Fondation Schläfli
- Commission des glaciers
- Commission de la flore cryptogamique
- Commission géotechnique
- Commission du Concilium Bibliographicum
- Commission des bourses de voyages
- Commission de la protection de la nature
- Commission hydrologique
- Commission Euler
- Commission de l'électricité atmosphérique

Des *sociétés spécialisées* viendront s'ajouter aux commissions dès la fin du XIXe siècle. Parmi les premières, on trouve la Société géologique suisse (1882), la Société botanique (1889) et la Société zoologique (1893). Leur nombre ne cessera de croître, et l'on en comptait vingt-et-une dans les années 1990. Certaines d'entre elles étaient des sociétés spécialisées de disciplines qui, aujourd'hui, appartiennent plutôt aux sciences humaines et sociales. C'est le cas notamment de l'anthropologie sociale et culturelle qui, en Suisse – comme en France ou en Allemagne – se développera à partir de l'anthropologie des sciences de la nature et de l'anthropologie raciale, et fondera sa propre société spécialisée en 1920.[18] De même, l'histoire des sciences et la philosophie des sciences commenceront à s'établir grâce à des sociétés spécialisées autonomes au sein de la SHSN dans les années 1920 et 1950.

Sociétés spécialisées et leurs dates de fondation, état en 1915:[19]

1882	Société géologique suisse
1890	Société botanique suisse
1894	Société zoologique suisse
1901	Société suisse de chimie
1908	Société suisse de physique
1910	Société mathématique suisse
1913	Société suisse d'entomologie

Ill. 3: Le centenaire de la SHSN. Photo de groupe lors de la célébration du jubilé à Genève en 1915.

Avec un nombre toujours plus grand de commissions et de sociétés spécialisées, l'institution s'éloignait toujours plus de l'organisation «simple, non contraignante et sans prétention» de ses débuts. La charge de trésorier, créée en 1874, en atteste clairement. A la différence des membres du Comité central qui changeaient tous les six ans, le trésorier, qui gérait les finances de la Société, pouvait être réélu, et il en devint peu à peu le directeur informel. A noter que cette charge centrale sera assumée pendant plus de quarante ans par une femme. Elle s'appelait Fanny Custer (1867-1930). Elle avait d'abord été l'assistante de son père, qui occupait ce poste, à partir de 1888, ce dernier étant hémiplégique. A sa mort, en 1893, elle fut nommée à sa succession. Durant son mandat, la SHSN se transformera en une organisation complexe, composée de dix-sept commissions subventionnées par la Confédération, treize sociétés spécialisées et 23 filiales cantonales et régionales. Fanny Custer gérait les finances des commissions, elle coordonnait la communication entre le Comité central et les sociétés membres et veillait à la rédaction des abondantes notices nécrologiques des membres décédés. Sa propre notice nécrologique mentionne qu'elle était «celle qui avait le plus la vocation», capable «d'émettre un premier avis sur toutes les questions […] possibles», et témoignant «toujours d'une rare sagesse». En même temps, elle avait toujours exercé sa fonction «avec tact, connaissant ses

limites» et «tenant en haute estime la recherche scientifique» que pratiquaient les hommes qui l'entouraient.[20] On ne sait pas dans quelle mesure Fanny Custer fut également responsable du fait qu'à partir des années 1890, les femmes purent adhérer à la SHSN.

INTERNATIONALISATION À LA SUITE DES GUERRES ET DES CRISES (1910-1950)

L'accroissement constant des subventions de la Confédération et les relations d'interdépendance toujours plus complexes entre les différentes commissions – notamment la Commission géologique – et les autorités fédérales nécessiteront une nouvelle adaptation de la structure d'organisation au début du XXe siècle. Il fut d'abord question de transformer la SHSN en une «Académie scientifique», sur le modèle des Académies étrangères, avec des chercheurs employés à plein temps et un généreux financement de la Confédération.[21] Toutefois, une telle solution suscitera des résistances à l'intérieur de la Société, et l'idée de créer une Académie sera abandonnée. En 1910, les membres se mirent d'accord pour constituer un *Sénat*. Celui-ci réunissait des membres des innombrables organes spécialisés, spéciaux et cantonaux, de la SHSN; mais des représentants de l'Etat fédéral y siégeaient également. En tant que Comité de pilotage central, le Sénat, qui était à chaque fois présidé par un naturaliste, devait améliorer la coordination avec la Confédération ainsi que les relations des chercheurs suisses avec les Académies étrangères.

Cette internationalisation aura lieu en 1910, tout d'abord avec l'entrée de la SHSN dans l'*Association internationale des Académies*. Suivront des adhésions à des associations professionnelles internationales, des «unions» dans les domaines des sciences de la Terre (géodésie, géophysique, géologie), de la biologie (botanique, zoologie), de l'astronomie et des mathématiques, entre autres. On créa pour cela des «Comités nationaux» dont le nombre, avec le temps, atteignit plus de trente. Cette internationalisation n'était pas, en soi, une nouveauté. Les Comités nationaux pérennisaient plutôt des relations internationales qui pouvaient exister depuis longtemps. A l'occasion de sa troisième Assemblée générale à Zurich, en 1817, la SHSN avait ainsi nommé membres honorifiques quelques-uns des plus grands chercheurs du monde entier – par exemple l'Anglais Joseph Banks, l'Allemand Alexander von Humboldt et le Français George Cuvier.[22] A l'inverse, les grandes figures des sciences naturelles du XIXe siècle en Suisse – par exemple, Augustin Pyrame de Candolle et son fils Alphonse à Genève, Bernhard et Theophil Studer à Berne, Peter Merian et Ludwig Rütimeyer à Bâle, Alexis et François-Alphonse Forel à Lausanne ou Oswald Heer et Albert Heim à Zurich – étaient membres ordinaires ou honorifiques des Académies de Paris, de Londres et de Berlin.[23] Dès les années 1880, la SHSN organisa en outre de

Ill. 4: La mise en place d'un réseau international était l'une des préoccupations majeures de la SHSN. Distinction décernée lors de l'Exposition universelle de Paris en 1889.

Ill. 5: Pour la science et la patrie : les sept nains diligents au service de l'Helvétie. Carte d'invitation à l'Assemblée annuelle de Brigue en 1880.

nombreux congrès scientifiques internationaux en Suisse. La création d'organisations et d'unions internationales à partir de 1900 marquera à cet égard le passage de réseaux informels à des formes plus institutionnalisées.

Les deux guerres mondiales et la crise économique des années 1930 ne permirent toutefois pas d'exploiter pleinement les chances qu'offrait ce réseau international. Les cotisations des membres auprès des unions ainsi que les frais de voyage auxquels ceux-ci devaient faire face pour participer aux conférences internationales étaient financés à l'aide de subventions de la Confédération. Lorsque celle-ci les réduira, lors de la crise, le Sénat de la SHSN essaiera de trouver des fonds supplémentaires auprès des industriels et des «colonies suisses» à l'étranger. C'est dans ce contexte que naîtra l'idée de constituer un «fonds centralisé» qui – comme c'était le cas dans d'autres pays – pourrait mettre à disposition des moyens financiers pour la recherche scientifique.[24] Cette idée sera réalisée après la Seconde Guerre mondiale, avec la création du Fonds national suisse, qui allait avoir des conséquences à long terme pour la SHSN.

RÉORGANISATIONS (1950-2010)

Le cerveau à l'origine de l'idée du Fonds national suisse n'était autre que le physiologiste bernois Alexander von Muralt, qui fut également président de la SHSN de 1947 à 1952. Parallèlement à l'administration fédérale, il développera la vision d'une modernisation radicale des structures de soutien à la recherche scientifique en Suisse.[25] La recherche fondamentale étant considérée comme le moteur de la croissance économique à laquelle elle aspirait à l'après-guerre, la Confédération souhaitait pouvoir encourager de manière directe et informelle des projets de recherche non seulement à l'EPF de Zurich, mais aussi dans les universités cantonales. Von Muralt et d'autres chercheurs universitaires désiraient, en outre, que le soutien financier de la Confédération en matière de recherche soit plus important, afin de pouvoir rivaliser avec l'EPF de Zurich et la concurrence internationale. Ces efforts aboutirent en 1952, avec la création du Fonds national suisse, qui a permis à la Confédération d'encourager la recherche jusqu'à ce jour. Pour la SHSN, cela devait se solder par une perte d'influence considérable. La plus grande partie des subventions fédérales n'étaient désormais plus versées à ses nombreuses commissions, mais directement aux scientifiques de l'Université par le biais du Fonds national.

Dans les années 1940, deux autres associations nationales verront le jour, la coopération avec l'étranger étant la raison principale de leur création. En 1943, les médecins s'organiseront au sein de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM). Son nom était en soi tout un programme. Au contraire de la SHSN,

Ill. 6: L'Académie suisse des sciences naturelles est membre de l'International Council for Science (ICSU). Entre 2010 et 2015, elle hébergeait le secrétariat du «Committee on Freedom and Responsibility in the conduct of Science» de l'ICSU. Le Comité à Berne en 2011 (de g. à dr.): Sylvia Rumball (Nouvelle-Zélande), Carol Corillon (Etats-Unis), Ashima Anand (Inde), John Sulzten (Grande-Bretagne), Moisés Wasserman (Colombie), Peter Mahaffy (Canada), Akilagpa Sawyerr (Ghana). Ne sont pas présents sur la photo: Bengt Gustafsson (président, Suède), Ruth Arnon (Israël), Fatma Attia (Egypte), Alexander Kaminskii (Russie), Ovid Tzeng (Taïwan) et David Vaux (Australie).

elle se considérait comme représentante des professionnels de la branche, des médecins universitaires et des praticiens. La Société suisse des sciences humaines (SSSH), fondée en 1946, suivra en revanche le modèle de la SHSN.[26] En 1968, la SHSN et la SSSH s'adresseront au Conseil fédéral: elles souhaitaient en effet une reconnaissance officielle de la part de la Confédération, afin de pouvoir être sur un pied d'égalité face aux Académies étrangères, mais aussi pour que les contributions accordées chaque année soient remplacées par des subventions fédérales garanties à long terme. La Confédération n'était toutefois prête à envisager de telles réformes que si la SHSN se modernisait en profondeur. Elle avait besoin de membres plus jeunes et de plus de professionnalisme, écrivait-elle dans une note de service interne en1969. «Avec une seule secrétaire dont le bureau est généralement hébergé dans celui du président, qui, actuellement est mis librement à disposition de ce dernier par une grande entreprise chimique, le Comité central ne peut plus s'en tirer… […] La situation actuelle n'est absolument pas satisfaisante.»[27] De fait, les deux sociétés se réorganiseront sous la pression de la Confédération, en créant notamment un secrétariat général commun en 1972. Avec la révision des statuts en 1974, la SHSN remplacera l'affiliation individuelle qui existait jusqu'alors par des affiliations collectives de ses sociétés régionales et sociétés spécialisées, ce qui aura pour effet de multiplier le nombre des membres individuels. Toutefois, la loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et de la recherche, qui devait également ancrer le subventionnement durable de la SHSN, sera rejetée aux urnes en 1978. Le résultat «nous oblige à vivre en grande partie au jour le jour», commentera la SHSN la même année.[28] Il faudra attendre 1982 pour que la situation se clarifie, avec l'adoption d'une loi sur la recherche révisée. Celle-ci reconnaissait la SHSN, la SSH, l'ASSM ainsi que l'Académie suisse des sciences techniques, qui venait d'être créée, comme des institutions de promotion de la recherche.

En 1988, la SHSN se transforme finalement en une «Académie» – dans sa dénomination tout au moins, qu'elle adapte légèrement en 2004, devenant l'*Académie suisse des sciences naturelles*

(SCNAT). Sur pression de la Confédération, les quatre académies se regrouperont pour former une association faîtière en 2006, sous le nom d'*Académies suisses des sciences (ASS)*. La Confédération conclura dès lors des conventions de prestations pour plusieurs années avec cette dernière. Cette association se concentre sur les tâches de reconnaissance précoce, d'éthique et de dialogue avec la société.[29] Au sein des ASS, la SCNAT est responsable de la reconnaissance précoce. Son rôle consiste notamment à identifier les thèmes qui joueront à l'avenir un rôle crucial pour la société et exigent une expertise scientifique. D'autre part, il s'agit de réaliser des observations de la nature et d'analyser les tendances – par exemple, dans le domaine du changement climatique et de la biodiversité.[30] Pour être en mesure d'exercer ces tâches, la SCNAT s'est à nouveau réorganisée provisoirement – «pour la dernière fois» – en 2007. Les plus de 130 unités d'organisation qu'elle comprend ont été réparties en six plates-formes thématiques. Quatre sont organisées de manière monodisciplinaire *(Biology, Chemistry, Geosciences & Mathematics, Astronomy & Physics)*; la cinquième, *Sciences naturelles et régions,* coordonne le réseau régional, tandis que la sixième, *Science & Policy,* se concentre sur des thèmes touchant la société. Si la SCNAT privilégie toujours le système de milice, son secrétariat à Berne, qui compte 30 emplois à plein temps, lui fournit un soutien professionnel.[31]

La professionnalisation et la spécialisation, aussi bien de la part de la recherche scientifique que de l'Etat, ainsi qu'une accélération générale des processus ont plusieurs fois amené «l'organisation simple et sans prétention» des débuts à se réorganiser. Après la Seconde Guerre mondiale, elle a même dû se réinventer. Aujourd'hui, la SCNAT joue un rôle important partout où un engagement sur le long terme, une coopération interdisciplinaire et une expertise impartiale sont requises. La SCNAT a trouvé sa place dans la société suisse – «pour l'instant, tout au moins», pour reprendre les termes de ses fondateurs deux siècles plus tôt.

Ill. 1: Archives de la SCNAT, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, GA-SANW 727_0001
Ill. 2: Archives de la SCNAT, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, GA-SANW 692_0001
Ill. 3: Archives de la SCNAT, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, GA_SANW_958_0001
Ill. 4: Archiv SCNAT, Burgerbibliothek Bern, GA_SANW_726_2.
Ill. 5: Archives de la SCNAT, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, GA_SANW_702_0003
Ill. 6: Cf. SCNAT

1 Usteri, P.; Horner, C.; Schinz, H. R., 1817: «Statuten der allgemeinen schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften, art. 1», in: *Eröffnungsrede der Jahresversammlung der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften* 3, p. 1. Voir aussi les Statuts de la Société helvétique des sciences naturelles arrêtés à Berne, dans la réunion des 3, 4 et 5 octobre 1816, et sanctionnés à Zurich, le 6 octobre 1817, dans les Archives cantonales vaudoises, P Mercanton 58. Nous remercions Franziska Hupfer, Lea Pfäffli et Markos P. Carelos pour leurs commentaires et recherches sur ce texte.

2 Wyttenbach, Samuel; Studer, Samuel; Meisner, Friedrich, 1816: «Ideen und Vorschläge zu einer Organisation der neu errichteten allgemeinen schweizerischen Gesellschaft für die sämtlichen Naturwissenschaften», in: *Eröffnungsrede der Jahresversammlung der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften* 2, p. 12.

3 *Programme pluriannuel de la SCNAT 2012-2016,* p. 2. www.scnat.ch/downloads/Mehrjahresplandt_web.pdf_ (26 juin 2014).

4 Holenstein, André: «Beschleunigung und Stillstand. Spätes Ancien Régime und Helvetik (1712-1802/03)», in: Kreis, Georg (éd.) 2014: *Die Geschichte der Schweiz,* Bâle, p. 326s.

5 Siegfried, J., 1865: *Geschichte der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft zur Erinnerung an den Stiftungstag, den 6. Oktober 1815 und zur Feier des fuenfzigjaehrigen Jubilaeums in Genf am 21., 22. und 23. Augustmonat 1865,* Zurich, pp. 1-9. Voir également les articles de Tobias Krüger et Flavio Häner.

6 Sur la recherche des amateurs, voir les articles de Tobias Krüger, Franziska Hupfer et Tobias Scheidegger.

7 Wyttenbach et al. 1816, p. 1.

8 Merian, Peter, 1856: «Eröffnungsrede des Präsidenten», in: *Actes de la SHSN* 41, p. 1.

9 Meyer, Daniel, 1854: «Eröffnungsrede des Präsidenten», in: *Actes de la SHSN* 39, p. 19.

10 Cf. ibid., p. 18s.

11 Cité dans Yung, Emil; Carl, J., 1915: «Vie intime de la Société. Physionomie des sessions annuelles. Fêtes et réjouissances», in: *Actes de la SHSN* 97, p. 36. Voir également l'article de Flavio Häner.

12 Cf. www.scnat.ch/d/netzwerk/Uebersicht (27 mars 2014). Le paragraphe se base sur les *Actes de la SHSN.* Pour de plus amples renseignements sur les sociétés de naturalistes cantonales, voir les articles de Franziska Hupfer, Tobias Scheidegger et Alexis Schwarzenbach. L'histoire de la Société thurgovienne a été présentée de manière exemplaire par Bürgi, Michael; Speich, Daniel (éd.) 2004: *Lokale Naturen. 150 Jahre Thurgauische Naturforschende Gesellschaft. 1854-2004,* Frauenfeld.

13 Wyttenbach et al. 1816, pp. 4 et 9.

14 Usteri et al. 1817, art. 2, al. 1.

15 Voir l'article de Remo Grolimund. Sur la météorologie: Hupfer, Franziska, 2013: *Das Wetter der Nation: Meteorologie in der Schweiz, 1860-1880.* Mémoire de master à l'EPF de Zurich, non publié.

16 Bachmann, Stefan, 1999: *Zwischen Patriotismus und Wissenschaft: Die Schweizerischen Naturschutzpioniere. 1900-1938,* Zurich, ainsi que Kupper, Patrick, 2012: *Wildnis schaffen. Eine transnationale Geschichte des Schweizerischen Nationalparks,* Berne.

17 «Centenaire de la SHSN», in: *Actes de la SHSN* 97 (1915), p. V.

18 Voir également l'article de Pascal Germann. La fondation d'une société spécialisée est décrite dans Hool, Alessandra; Grasshoff, Gerd, 2008: *Die Gründung der Schweizerischen Physikalischen Gesellschaft. Festschrift zum hundertjährigen Bestehen,* Berne.

19 «Centenaire de la SHSN», in: *Actes de la SHSN* 97 (1915), p. V.

20 Fueter, R.: «Fanny Custer 1867-1930», in: *Actes de la SHSN* 111 (1930), pp. 497-500.

21 Locher, A., 1903: «Die Unterstützung der kantonalen Hochschulen durch den Bund», in: *Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz* 17, p. 9. En 1933, Robert Faesi relança l'idée d'une Académie nationale placée sous l'égide des Chambres fédérales. Cf. Faesi, Robert, 1933: «Plan einer schweizerischen Akademie», in: *Neue Schweizer Rundschau,* août. La SHSN rejeta cette idée dans la même revue. Cf. Rübel, Eduard, 1934: «Eine allgemeine schweizerische Akademie und die bestehende Naturforscher-Akademie», in: *Neue Schweizerische Rundschau,* février.

22 *Naturwissenschaftlicher Anzeiger der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften* 1817, 5, p. 35.

23 Voir les notices biographiques des personnes citées dans le *Dictionnaire historique de la Suisse,* www.hls.ch.

24 Rübel, Eduard: «Die Schweizerische Naturforschende Gesellschaft 1929-1934», in: *Actes de la SHSN* 116 (1935), pp. 68-93.

25 Muralt, Alexander von, 1947: «Die Aufgaben der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft in der Nachkriegszeit», in: *Schweizerische Hochschulzeitung* 20 (4), pp. 221-229. Sur la fondation de la SHNS, voir Fleury, Antoine; Joye, Frédéric, 2002: *Die Anfänge der Forschungspolitik in der Schweiz. Gründungsgeschichte des Schweizerischen Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung 1934-1952,* Baden. Sur la politique scientifique après 1945: Joye-Cagnard, Frédéric, 2010: *La construction de la politique de la science en Suisse. Enjeux scientifiques, stratégiques et politiques,* 1944-1974, Neuchâtel.

26 «50e anniversaire de l'Académie», in: *Jahrbücher der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften* 1993, pp. 60-107. Sitter-Liver, Beat: «Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH)», in: *Dictionnaire historique de la Suisse,* www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/D43471.php (24 juin 2014).

27 Mémo confidentiel pour la séance du Conseil scientifique, 6 février 1969, in: BAR, E 3375A, 1992/28, vol. 8.

28 Sitter, B., Niggli, E.: «Bericht des Zentralvorstands», *Actes de la SHSN* 158 (1978), p. 34.

29 Markus Zürcher, «Die Akademien der Wissenschaften Schweiz», www.akademien-schweiz.ch/index/Portrait.html (24 juin 2014).

30 *Programme pluriannuel de la SCNAT 2012-2016.*

31 Organigramme de la SCNAT: www.scnat.ch/f/Portrait/Organigramm/index.php (24 juin 2014).